

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 juin 2021 à 17 heures

Etaient présents :

Michel TALAGRAND , Elyane ESCHALIER ,, Michel MATHIOU , Isabelle ESCHALIER Gretta GODAERT, Monique COUDERC et Roland HOURS

Pouvoirs : Monique COUDERC pour Florine TALAGRAND, Gretta GODAERT pour Christophe GODELET

Absents : Jocelyn GELLY

Rachel BLANC, secrétaire de mairie, participait également à cette réunion

Ordre du jour

- 1 – Désignation du coordonnateur de l'enquête de recensement
- 2 – Décision modificative du budget de l'eau M40
- 3 - Provisions sur créances douteuses
- 4 – Sollicitation de l'aide du département au titre du déneigement 20211/2022
- 5 - Questions diverses

1 Désignation du coordonnateur de l'enquête de recensement

Le maire indique que :

- le recensement programmé en janvier /février 2021 a été arrêté compte tenu des conditions sanitaires
- et que la commune doit reprendre les opérations de recensements pour 2022

A ce titre il faut désigner le coordonnateur et le maire propose de confier cette mission à Monsieur Roland HOURS .

Cette délibération est votée à l'unanimité

2 – Décision modificative du budget de l'eau M40

Suite aux ventes immobilières sur la commune, des factures d'eau et assainissement ont été établies au nom des propriétaires ayant quitté la commune au lieu d'être établies au vu des consommations aux différentes parties concernées ... (anciens et nouveaux propriétaires...)

Pour cela, le maire expose au Conseil qu'il faut réajuster les crédits ouverts aux articles du budget 2021 et approuver les décisions modificatives

FONCTIONNEMENT			
		Depenses	Recettes
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	300	
7588	Autres produits de gestion courante		300
INVESTISSEMENT			
		Depenses	Recettes
		0	0
Total		300	300

Cette délibération est votée à l'unanimité

3 – Provisions sur créances douteuses

Le maire expose au Conseil que beaucoup de factures (eau...) ainsi que des loyers ne sont pas payés ...même dans un délai normal et correct ... et tout cela crée des créances douteuses .

Pour obtenir une sincérité budgétaire et une fiabilité des résultats de fonctionnement, il faut établir des provisions pour créances douteuses . Et considérant alors les provisions déjà établies sur les exercices précédant 2019...2020, le Conseiller de la Perception propose au Conseil de constituer :

- Pour le budget de la commune M14, une provision 2021 de 2757.35 €
- Pour le budget M40 Eau et Assainissement, une provision 2021 de 2583.33 €

Ce qui autorise le maire à reprendre les provisions ainsi constituées à hauteur du montant des admissions en non-valeur et du recouvrement des créances provisionnées

Après une revue de ces « impayés » et une longue discussion, le conseil accepte la proposition faite et vote à l'unanimité cette délibération.

4 – Sollicitation de l'aide du département au titre du déneigement 2021/2022

Le maire

- indique au Conseil que le Département propose une aide de 50 % aux communes pour le déneigement de la voirie sur l'achat des fournitures (abrasifs, sel ...) ainsi que sur les heures de travail du déneigement effectuées par les agents communaux
- propose au Conseil de solliciter cette aide pour le déneigement de l'hiver 2020/2021
- présente au conseil les différents points pouvant être pris en compte pour bénéficier de cette aide

	Montant en €
Achat des fournitures (abrasifs, sel)	381.36
Dépenses camion 4x4	1307.95
Dépense Etrave	96.20
Heures de travail : 37 heures	

Le Conseil vote à l'unanimité cette délibération

5 – Questions diverses

- 1- La gratuite de la location de la salle polyvalente : : **le conseil n' accepte pas cette demande**
- 2- La salle polyvalente pour recevoir le marché les jours de pluie : **le conseil n'accepte pas cette demande**
- 3- Fournitures de tables et chaises pour le marché : **quelques chaises sont actuellement disponibles**
- 4- Activités de l'association sablierpointcom
 - journée vannerie en août
 - conférence sur les ponts de la commune
 - journée de ses 20 ans avec une troupe théâtrale (1200€)
- 5- Gestion du service d'eau et Assainissement
La loi conduit au transfert de cette compétence à la Communauté de Communes à partir de 2026
Un aménagement obtenu dernièrement par le Sénat nous permettrait de retrouver cette compétence auprès de la CdC ...après 2026...
- 6- Goudronnage de routes communales
 - Route de Montségur
 - Route de Serrecourte jusqu'aux boîtes aux lettresCes travaux devraient commencer prochainement
- 7- Travaux de construction dans la commune :
un nouveau cas apparaît à nouveau au Grimaldes !

La séance se termine vers 19h 30
Roland HOURS